



CABINET SINTES DINGAMGOTO

Sintes Dingamgoto

AVOCAT AUX BARREAUX DE PARIS ET DU TCHAD

Barème indicatif

Tarif de base du Cabinet

« Une grille tarifaire transparente, négociable au cas par cas,
en cohérence avec la nature et l'enjeu de chaque dossier. »

PARIS · 2026

Honoraires d'avocat

principes et négociation

Les tarifs indiqués dans la présente grille sont strictement indicatifs. La détermination des honoraires d'avocat est toujours l'objet d'une négociation entre l'avocat et le client.

En application de l'article 10 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 et de l'article 11-2 du Règlement intérieur national de la profession d'avocat, les honoraires sont fixés en tenant compte du temps consacré à l'affaire, du travail de recherche, de l'importance des intérêts en cause, de l'incidence des frais et charges du cabinet, de la notoriété, des titres, de l'ancienneté, de l'expérience et de la spécialisation de l'avocat, des avantages et du résultat obtenus au profit du client, du service rendu, et de la situation de fortune du client.

L'avocat ne peut fixer l'honoraire en fonction du seul résultat judiciaire. La convention peut toutefois prévoir, outre la rémunération des prestations effectuées, la fixation d'un honoraire complémentaire en fonction du résultat obtenu ou du service rendu.

DOMAINES D'INTERVENTION

Périmètres traités

DOMAINE	PÉRIMÈTRE
Droit du travail <i>conseil et contentieux</i>	Accompagnement employeurs : sanctions, procédures de licenciement, contrats de travail, forfait-jours, mise en place du CSE, contentieux prud'homaux.
Droit des sociétés <i>création d'entreprise</i>	Choix de forme sociale, statuts sur mesure, pactes d'associés, cessions de parts, augmentations de capital, holdings, fusions, droit OHADA (Afrique francophone).
Immobilier commercial	Baux commerciaux et dérogatoires, révisions de loyer, répartition des charges, cessions de fonds de commerce, diagnostics et formalités.
Passeport Talent <i>entrepreneur étranger</i>	Analyse de faisabilité, création de société, business plan, dossier DRIETS, dépôt CARPA, visa long séjour, suivi post-obtention.
Contrats d'affaires	Prestations de services, partenariats, CGV, sous-traitance, contrats-cadres, joint-ventures — droit français et OHADA.
Contentieux des affaires	Conflits entre associés, litiges commerciaux, abus de majorité, référés, mesures conservatoires, saisies, désignation d'expert.

Taux horaires

et tarifs selon actes

Taux horaire de référence

PRESTATION	TARIF HT
Taux horaire — Maître Sintès Dingamgoto	250 à 300 € / heure
Taux horaire — Collaborateur du cabinet	200 € / heure
Temps de déplacement hors région parisienne	100 € / heure

Unité minimale de temps facturable : 10 minutes.

Tarifs selon actes

ACTE / DILIGENCE	TARIF HT
Rendez-vous en cabinet	à partir de 250 € / heure
Consultation au temps passé	selon tarif horaire
Mise en demeure d'avocat	500 à 1 000 €
Tentative de résolution amiable par e-mail	tarif horaire (base 10 min / e-mail)
Rédaction d'actes en justice <i>assignation, requête, référé</i>	à partir de 2 000 € HT <i>ou au temps passé</i>
Rédaction d'actes chronophages	sur devis (forfait)
Audience de renvoi	300 €
Audience de plaidoirie	200 à 300 € / heure
Négociation (démarche amiable)	200 à 300 € / heure <i>forfait à partir de 1 000 €</i>
Dépôt d'acte (greffe, administration)	200 à 300 € / heure ou forfait

Forfaits par juridiction

base indicative de 10 heures

Les forfaits ci-dessous reposent sur une base indicative de dix heures de diligences. Ils s'entendent par instance et hors postulation, hors frais de procédure et hors débours du commissaire de justice. Tout dépassement significatif fait l'objet d'un avenant préalable.

JURIDICTION	PRIX HT	PRIX TTC
Tribunaux judiciaires (ressort de Paris)	2 000 à 5 000 €	2 400 à 6 000 €
Conseil de prud'hommes	2 000 à 5 000 €	2 400 à 6 000 €
Juge de l'exécution	1 500 à 2 500 €	1 800 à 3 000 €
Tribunal de commerce	sur devis	sur devis
Chambre de proximité (région parisienne)	1 500 à 3 000 €	1 800 à 3 600 €
Référé (demande d'expertise, etc.)	2 000 à 3 000 €	2 400 à 3 600 €
Suivi d'expertise	temps passé	temps passé
Audience hors ressort de la cour d'appel de Paris	sur devis	sur devis

Les honoraires de postulation, lorsque la représentation par un avocat postulant local est requise, font l'objet d'une facturation séparée à hauteur d'environ 500 € HT par instance.

Prestations sur devis

forfaits indicatifs HT

Les forfaits ci-dessous correspondent au point de départ d'une mission encadrée par convention d'honoraires. Le montant définitif tient compte de la complexité du dossier, du nombre d'associés ou de bénéficiaires, et des éventuels actes annexes. Une consultation préalable permet d'arrêter le périmètre précis et le devis.

PRESTATION	À PARTIR DE (HT)
Rédaction de contrats	500 €
Création de société <i>+ 500 € HT de frais de formaliste</i>	1 000 € <i>hors frais formalités</i>
Cession d'actions / augmentation de capital	1 500 €
Référés mesures utiles (Tribunal administratif)	1 000 €
Passeport Talent — entrepreneur étranger / créateur d'entreprise	à partir de 5 000 €
Procédure de demande de titre de séjour	1 500 à 2 000 € <i>max. 3 000 €</i>

Pour le Passeport Talent, la convention d'honoraires prévoit un séquençement en trois tranches : analyse de faisabilité (1 500 € HT), constitution du dossier DRIETS (2 000 € HT), suivi et représentation jusqu'à délivrance du titre (1 500 € HT et plus selon le profil).

Frais généraux

et frais annexes

FRAIS GÉNÉRAUX DU CABINET

NATURE	MONTANT
Frais d'ouverture de dossier	à partir de 250 € HT 300 € TTC
Frais de déplacement	indemnités kilométriques (barème fiscal) + frais réels — hors Île-de-France, billet pris en charge par le client

FRAIS ANNEXES SUR JUSTIFICATIF

Tarifs indicatifs des commissaires de justice (ex-huissiers).

ACTE DU COMMISSAIRE DE JUSTICE	MONTANT INDICATIF
Signification d'acte	~ 60 €
Signification d'urgence	~ 300 €
Constat	à partir de 300 € / heure

AUTRES FRAIS

NATURE	MONTANT INDICATIF
Frais de justice	sur facture du tribunal
Frais de postulation	~ 500 € HT

L'ensemble des honoraires sont majorés de la TVA au taux en vigueur (20 %).

Maître Sintès Dingamgoto

AVOCAT AUX BARREAUX DE PARIS ET DU TCHAD

*« Première consultation de 30 minutes offerte
aux entreprises et porteurs de projet. »*

calendly.com/contact-sd-avocat/consultation

CABINET

79 rue d'Amsterdam — 75008 Paris

TÉLÉPHONE

07 55 79 84 66

E - MAIL

contact@sd-avocat.fr

TOQUE

D 1086

WWW.SD-AVOCAT.FR